AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-10-70 107633

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 92.06.25 et (56) 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Bulletin Technique N° 121 d'Octobre 1970 1970-29

LE FUSICOCCUM AMYGDALI agent du "Chancre " du PECHER

Le Fusicoccum amygdali est actuellement l'un des plus graves parasites du Pêcher. Connu depuis une quinzaine d'années environ dans le Sud-Ouest, on assiste depuis peu à une recrudescence de la maladie qu'il provoque et cela, particulièrement dans de nombreux vergers du Lot et Garonne.

Symptômes de la maladie - Biologie des parasites :

Les "chancres " qui ont donné le nom à la maladie, sont en fait des altérations localisées le plus fréquemment sur des rameaux de l'année,au niveau d'un oeil ou à la base de ceux-ci. Il peut cependant exister sur des rameaux plus agés de véritables chancres- au sens habituel du mot - avec exsudation de gomme et bourrelets cicatriciels. Mais les symptômes les plus frappants sont sans aucun doute, les flétrissements de rameaux qui se manifestent à partir du départ de la végétation et peuvent se poursuivre jusqu'en plein été. Ces flétrissements sont de deux types :

1° - Les flétrissements des rameaux de l'année écoulée (rameaux d'un an) survenant dès le printemps et intéressant alors les très jeunes feuilles, les fleurs ou même les jeunes fruits. Toutefois, si l'attaque a été précoce, la mortalité des rameaux survient avant même leur débourrement. Inversement, si l'attaque a été plus tardive, les rameaux peuvent se casser au niveau d'un chancre lorsque les fruits ont atteint une certaine taille.

2° - Les flétrissements des pousses de l'année en cours qui s'observent dès le début de l'été.

Dans l'un et l'autre cas, on trouve à la base de la portion d'organe en voie de dessèchement un ou plusieurs " chancres " qui ne tardent pas à ceinturer complétement le rameau. Sur les rameaux d'un an, le chancre est constitué par une lésion elliptique, de couleur brunâtre centrée sur un oeil, d'où le nom de " chancre de bourgeon ". Par la suite, la région altérée devient grisâtre.

Sur les pousses de l'année, la lésion chancreuse affecte la forme d'un manchon de couleur brun chocolat à la base de la pousse elle-même: c'est le chancre "basal"

Les fructifications du parasite sont constituées par de très petites pycnides faisant saillie à la surface des régions altérées. Une loupe permet de les observer plus facilement; par temps humide, ces organes émettent de minuscules vrilles blanchâtres ou " cirrhes " qui contiennent les spores en très grand nombre.

.../...

P 400

.../...

La pluie et les eaux d'irrigation (lorsque celle-ci est pratiquée sur le feuillage) en dissolvant ces cirrhes, libèrent les spores présentes et assurent la dissémination du parasite.

Les contaminations se réalisent à la faveur des blessures naturelles: cicatrices d'abscissions foliaires, plaies formées à la suite de la chute des écailles des bourgeons ou après la récolte des fruits (ou leur éclaircissage).

Moyens de lutte -

La lutte contre F. amygdali est réalisable si l'on applique de façon raisonnée les conseils qui suivent, mais elle sera d'autant plus difficile et coûteuse que l'on interviendra plus tardivement c'est-à-dire, sur des plantations déjà fortement contaminées.

On se rappellera que des arbres placés dans de mauvaises conditions culturales (terrain mal adapté notamment) seront plus que d'autres, sensibles à la maladie. Il conviendra par ailleurs, d'éviter tout déséquilibre nutritif quel qu'il soit, et en particulier les excés d'azote minéral. Enfin, on se souviendra que l'irrigation par aspersion sur frondaison augmente considérablement la gravité de la maladie.

L'opération la plus urgente à réaliser est l'ablation des rameaux morts ou simplement attaqués par le parasite, car ils constituent une réserve d'inoculum. Une telle opération doit être commencée le plus tôt possible et renouvelée autant qu'il est nécessaire en cours de végétation. L'élimination des rameaux malades à l'occasion de la taille annuelle du verger est en général très insuffisante. Les rameaux coupés seront soit brûlés, soit enfouis soigneusement sans retard.

Les traitements chimiques, doivent être appliqués aux époques de sensibilité des arbres : chute des feuilles, ouverture des bourgeons, éclaircissage et récolte. A chacune de ces époques, plusieurs traitements peuvent être nécessaires; leur nombre dépendant de l'état du verger et des conditions climatiques du moment. Il n'est pas possible de donner à ce sujet un calendrier plus précis. D'une façon générale, on sera amené à effectuer sur un verger très atteint des applications fréquentes, parfois même en dehors des périodes signalées plus haut, si les conditions climatiques sont très favorables à la maladie. Au fur et à mesure du rétablissement constaté, le programme adopté pourra être moins serré. De plus, on pourra faire coïncider certaines applications avec des traitements dirigés contre d'autres parasites (cloque, coryneum).

On pourra choisir les produits fongicides dans une gamme assez large :

- à la chute des feuilles :Zirame,Thirame,Captane, Bouillie bordelaise.
- avant le débourrement: Thirame, Zirame, Bouillie bordelaise.
- après l'éclaircissage et la récolte : Thirame, Captane.

Cette liste n'est sans doute pas limitative. Ainsi le Bénomyl, fongicide systémique qui a fait preuve d'une très bonne efficacité en laboratoire est actuellement en expérimentation. On s'efforcera dans toute la mesure du possible de varier les fongicides choisis, afin de limiter les risques de nécrose hivernale des rameaux. Pour la même raison, on n'augmentera pas exagérément le nombre des applications.

Signalons enfin, les possibilités intéressantes que pourrait offrir la défeuillaison artificielle des arbres, combinée à des traitements fongicides. Cette technique expérimentée depuis quelques années permet une défeuillaison totale des arbres en 4 à 5 jours dans les meilleurs cas: elle autorise de ce fait une application fongicide protégeant d'emblée toutes les cicatrices foliaires.

.../...

.../...

Nous indiquons ci-après, la méthode à suivre pour ceux qui désireraient l'appliquer, à titre expérimental sur de petites surfaces.

A l'époque choisie (à partir du 15 octobre dans nos régions, en moyenne) traiter le feuillage jusqu'à ruissellement avec une solution contenant :

- Chlorate de soude : 210 gr/Hl.
- Chlorure de magnésium : 90 gr/Hl.
- Mouillant à la dose préconisée par le fabricant.

Le mouillant peut avantageusement être remplacé par un fongicide à base d'Oxychlorure de cuivre employé à dose réduite (la moitié de la dose conseillée habituellement).

Après un délai de quatre jours, les feuilles sont prêtes à tomber, mais restent encore sur les arbres en l'absence de vent. On achève alors la défeuillaison au moyen d'un traitement fongicide à grand débit et forte pression. On peut alors utiliser de nouveau l'Oxychlorure de cuivre toujours à dose réduite de moitié, au lieu des fongicides organiques de synthèse signalés plus haut.

Les résultats obtenus sont en général satisfaisants, mais l'époque d'application encore mal définie semble influer beaucoup sur ceux-ci. Certains échecs ont été cependant constatés, dûs non pas à une phytotoxicité du traitement (qui est relativement faible) mais à un mouillage insuffisant du feuillage.

Rappelons pour terminer, que les plaies résultant de l'ablation de branches âgées ou du curetage des chancres doivent être immédiatement désinfectées avec une peinture fongicide non toxique.

C. GROSCLAUDE
I.N.R.A. Station de Pathologie Végétale
Centre de Recherches de Bordeaux
33 - PONT-DE-LA-MAYE

Aux Etats Unis, on signale l'utilisation de spécialités Organo mercuriques dans le programme de traitements qui s'étend de la chute des feuilles à la fin du repos végétatif. Les résultats obtenus ne paraissent pas compenser les risques encourus et il semblerait d'après certaines informations, que leur abandon soit envisagé.

Compte tenu de leur efficacité qui n'a pas été confirmée et des risques que comporte leur emploi, il ne paraît pas opportun de proposer une dérogation pour de semblables traitements.

A plus forte raison, les traitements en cours de végétation qui laisseraient subsister des résidus toxiques ne doivent pas être envisagés.

Nous rappelons qu'en France, les produits Organo mercuriques ne sont autorisés que pour le traitement des semences.

L'Ingénieur en Chef et l'Ingénieur d'Agronomie
chargés des Avertissements Agricoles

C. ROUSSEL et J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" Aquitaine "
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P401